

Les brèves de Jury Septembre 2023



25, rue principale 57245 JURY
tel : 03.87.38.11.12
mail : mairiejury@wanadoo.fr
site web : www.mairie-jury.fr/

Le mot du maire.

Les enfants de Jury ont repris le chemin de l'école. L'occasion pour eux de retrouver leurs camarades, leurs enseignants et les ATSEM qui vont les accompagner durant cette nouvelle année scolaire.

Si le mois d'août a été très humide, les différentes animations estivales prévues à Jury ont été au contraire baignées d'un soleil très (trop ?) chaud. Ainsi la fête en juin a réuni de nombreux juréennes et juréens pour assister au feu de la St Jean et partager l'émotion de Nina Kamto lors de l'inauguration d'une plaque en son nom sur le city stade de Jury.

Le soleil fut également de la partie pour le vide-grenier qui s'est déroulé début septembre. De nombreux visiteurs ont profité des différents stands présents pour chiner et profiter de l'affaire du jour.

Je tiens ici à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes, membres du conseil municipal et bénévoles, qui ont participé à la préparation et l'organisation de ces festivités. C'est grâce à vous que ces deux événements ont pu se dérouler. J'espère que d'autres personnes viendront grossir les rangs des bénévoles.

Je vous souhaite à tous une très bonne rentrée.

Le Maire de Jury
Stanislas SMIAROWSKI

La rentrée à JURY aussi

Les enfants, à Jury comme dans toutes les communes de France ont dû être un peu bousculés ce lundi matin 4 septembre car il a fallu reprendre le chemin de l'école.

Mais si la séparation d'avec les parents a été difficile pour quelques tout-petits, ils avaient l'air tous en bonne forme et heureux de retrouver leurs camarades et ... leurs enseignantes !

C'est un gros effectif cette année car il est de 116 enfants qui se répartissent de la manière suivante :

Ecole maternelle

28 PS/MS Manon Meynard (Petite Section 10 / Moyenne Section 18)

24 PS/GS Sabine Sassella (Petite Section 9 / Grande Section 15)

Total : **52** élèves

Ecole élémentaire

23 CP Sandrine Jost

20 CP/CE2 Marina Ruggiero (CP 11 / CE2 9)

21 CE1/CE2 Régine Schutz (CE1 16 / CE2 5)

Total : **64** élèves

Et c'était aussi la rentrée à la cantine. Avec une fréquentation toujours en hausse. Plus de 60 enfants (dont 28 petits) sont accueillis chaque jour dans le cadre de la restauration scolaire assurée par la MJC de Jury. Celle-ci a confié la préparation et la livraison des repas à l'ESAT de Varize. Les plus grands ont retrouvé le grand espace lumineux et chaleureux de la salle polyvalente et les petits ont découvert la petite salle repeinte à neuf pendant les vacances dans des couleurs pimpantes !!



A l'école maternelle, Hugo Paquet est le nouvel apprenti AEPE.



Marina Ruggiero, la nouvelle enseignante à l'école élémentaire.

Reprise des activités à la MJC

Les activités adultes et enfants ont repris depuis le 11 septembre 2023, n'hésitez pas à consulter le site web de la MJC <https://mjcjury.weebly.com/> pour connaître le programme de la saison. En consultant les différents onglets, vous aurez plus d'informations sur les activités, les lieux de pratique, les horaires, le tarif. Vous y trouverez également le formulaire d'inscription que vous pourrez compléter et remettre au responsable de l'atelier qui sera présent tout le mois de septembre aux horaires de l'activité choisie. Tout au long de l'année, le site web est maintenu à jour afin de vous informer des animations ponctuelles qu'organise la MJC (Halloween, spectacles, carnaval etc...)

Retour sur les accueils d'été à la MJC

Une belle participation aux accueils de cet été, en moyenne 35 enfants ont été accueillis par une équipe motivée et dynamique. Les activités et sorties diverses et variées ont apporté aux enfants de la joie et de la bonne humeur.

Rappel la MJC organise des accueils pendant les petites vacances (1ère semaine, sauf vacances de Noël où il n'y a pas d'accueil) et grandes vacances. Restez informé en consultant le site de la MJC <https://mjcjury.weebly.com/>



L'accueil périscolaire

Les demandes d'inscription à l'accueil périscolaire sont closes. Si votre dossier a été déposé dans les délais et validé, vous avez reçu un code d'accès sur le portail famille pour compléter vos réservations, à la semaine, au mois, à l'année.



les réservations se font uniquement par le portail famille et au plus tard avant le mercredi 10h de la semaine précédant l'accueil. Le règlement de fonctionnement est en ligne.

Nous vous recommandons de réserver au mois voir à l'année, si annulation à faire, il suffira de faire une demande en ligne sur le portail mais toujours dans les mêmes délais.

Un mail de confirmation validera en retour votre demande. Toute l'équipe reste à votre écoute. N'hésitez pas à consulter le site <https://mjcjury.weebly.com/> pour toute information concernant l'accueil périscolaire.

Un seul numéro 03.87.38.38.28 et une adresse mail periscolaire.jury@gmail.com

Un club de pétanque à Jury !

Rendez-vous tous les jeudi après-midi de 14h30 à 18h au complexe sportif de Jury pour quelques parties de pétanque dans la joie et la bonne humeur.

Pour toutes informations supplémentaires contactez Marc au 06.43.34.88.36



A noter sur votre agenda

- **Vendredi 20 octobre** : Soirée Cabaret à la Salle Polyvalente.



Retour sur le week-end festif de juin

Après un parcours parsemé d'épreuves, les enfants de Jury ont découvert la sorcière qui fut placée au sommet du bûcher.



Le dimanche, les Olympiades ont vu plusieurs équipes s'affronter sur 4 épreuves. Mais comme l'a dit Pierre de Coubertin, « L'important c'est de participer », toutes les équipes ont été récompensées. Et pour l'occasion, c'est Nina Kamto qui a remis les médailles aux différentes équipes.



Ce week-end fut également l'occasion de donner un nom au City Stade.

Pour cela le conseil municipal a choisi de mettre à l'honneur Nina Kamto, handballeuse multirécompensée. C'est entourée de sa famille que Nina Kamto a assisté à l'inauguration d'une plaque en son nom. Une cérémonie pleine de bonheur et d'émotion.



Restez informé

Outre le site de la mairie, <http://www.mairie-jury.fr>, vous pouvez retrouver les brèves de la commune, les alertes panneau Pocket, des photos ou des informations de la commune sur notre page Facebook Commune de jury : <https://www.facebook.com/communedejury.7>. Vous pouvez aussi vous inscrire en mairie sur notre liste de diffusion par mail.

Renouvellement du bail de chasse



Avec le soutien technique et financier de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Moselle, Patrick GERUM, habitant à CHESNY et adjudicataire de la chasse communale de JURY a entrepris de réimplanter le faisan commun sur le territoire de JURY. Pour cela, un lâché d'une centaine de faisans a été entrepris sur 3 ans, période pendant laquelle aucun tir (prélèvement) n'a été autorisé pour permettre leur reproduction sur le terrain et repeupler le territoire de faisans véritablement sauvages. Vous pouvez aujourd'hui les rencontrer au cours de vos promenades. Ils sont reconnaissables par les couleurs chatoyantes du mâle.

Les lots de chasse sont adjugés pour 9 ans, la procédure d'adjudication devra donc être lancée en cette fin d'année pour la période 2024 – 2033. La pratique de la chasse est réglementée et encadrée.

La gestion du territoire de chasse nécessite également de réguler les espèces classées nuisibles (le sanglier parce qu'il occasionne de nombreux dégâts dans les champs, le renard parce qu'il est prédateur de petits gibiers et surtout porteur de parasites (échinococcose) transmissibles à l'homme et infectant le foie et le cerveau, les corneilles et pies qui, en trop grand nombre, pillent les nids des poules faisanes).

Le tir du chevreuil est soumis à « un plan de chasse », c'est-à-dire qu'un nombre limité de prélèvement est autorisé annuellement par la Fédération des chasseurs. Le tir du chevreuil évite une surpopulation favorisant la consanguinité et donc les maladies génétiques. Le tir du sanglier est autorisé toute l'année à partir de chaise d'affût.

A Jury, les battues en forêt sont interdites. Seuls les tirs à poste fixe sont autorisés.

C'est la raison pour laquelle les tirs sont effectués à partir de postes surélevés (chaise ou mirador d'affût) afin d'exécuter des tirs « fichants », c'est-à-dire de haut en bas, à courte distance en toute sécurité.

Les brèves du Conseil

- 🏠 Dans le cadre des bâtiments communaux
 - ➡ Fourniture et pose d'un filet sur une structure de jeu pour enfants
 - ➡ Achat d'un panneau dénommant le city-stade
 - ➡ Fourniture d'un store banne motorisé filaire pour la mairie
 - ➡ Fourniture et pose d'un rideau de fond de scène pour la salle polyvalente
 - ➡ Achat d'une pompe d'arrosage
 - ➡ Achat d'un aspirateur à eau
- 🏠 Divers
 - ➡ Achats complémentaires de panneaux de signalisation

Etat Civil

Mariages

- Félicia MENARA et Fanny RIBLET - 18 rue de la Passerelle
- Didier BARDO et Marie-Laure MEYER - 48 allée du Breuil
- Pascal MORAND et Maryse FUHRMANN - 4 rue de Metz
- Nathalie MULLER et Didier SEICHPINE - 32 rue de la Poncette

Naissances

- Raphaëlle CANO - 36 rue de la Poncette
- Mattéo CORNILLEAU – 3 impasse de Péchy

Directeur de publication : Stanislas SMIAROWSKI

Réalisation : Adjoint au maire chargé de la communication : Jean-Luc OURY

Membres de la Commission Communication : Aurore GALAT, Christel KAMUT, Isabelle ZOCHOWSKI

Secrétaires de mairie : Catherine BLETTNER, Marie-Laure PARISE

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.